



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II  
AU GROUP DE SAINT-FLOUR (FRANCE)  
À L'OCCASION DU MILLÉNAIRE  
DE LA MORT DU PAPE SYLVESTRE II**

*Samedi, 10 mai 2003*

*Chers Amis,*

1. J'adresse mes souhaits de cordiale bienvenue à Monseigneur René Séjourné, Évêque de Saint-Flour, qui fut un collaborateur apprécié à la Secrétairerie d'État, ainsi qu'à la délégation du diocèse venue célébrer le Pape de l'An 1000, Sylvestre II, à l'occasion du millénaire de sa mort.
2. Je suis heureux de pouvoir évoquer quelques traits marquants de celui qui fut qualifié d'«homme le plus cultivé de son temps». De fait, Gerbert d'Aurillac a singulièrement dominé son siècle par ses connaissances et son érudition, par sa droiture morale et son sens spirituel. Il fut à la fois un intellectuel et un homme d'action, un diplomate et un homme d'Église. Si les questions actuelles sont différentes de celles qu'il eut à affronter, son attitude spirituelle et intellectuelle demeure un appel à rechercher la vérité humaine, qui jamais ne s'oppose aux vérités de la foi. «Unissons toujours, disait-il, la science et la foi».
3. Il faut souligner la dimension européenne de son ministère, car il était attentif à la vie de l'Église dans les nations alors en gestation. Bénédictin du monastère Saint-Géraud d'Aurillac, il appartenait à cet ordre dont les différentes maisons contribuèrent à façonner l'Europe. Archevêque de Reims puis de Ravenne, devenu en 999 le premier Pape d'origine française, il participa intensément à ce mouvement; par exemple, en l'an 1000, il créa à Gniezno la première Église métropolitaine en Pologne, avec parmi les suffragants le nouveau diocèse de Cracovie dont je fus le Pasteur. Gerbert contribua ainsi à la renaissance intellectuelle et à la vitalité du continent. Son exemple nous aide à comprendre que l'Europe ne peut se construire si elle n'assume, avec lucidité, ses racines chrétiennes. Ces dernières constituent une dimension essentielle de son

identité, ayant laissé leur empreinte dans la production culturelle, artistique, juridique et philosophique du Continent.

4. Alors que de louables efforts sont entrepris pour donner une forme juridique à l'Europe, il est bon de se souvenir de cet élan initial, donné par un Français au début du deuxième millénaire. Par la diffusion de l'Évangile et par sa participation à la vie des nations, les chrétiens ont aujourd'hui encore le souci de participer à l'édification de la société. À travers vous, j'encourage volontiers le peuple de France à puiser dans ses racines spirituelles les éléments dont il a besoin pour sa propre existence et pour une vie solidaire et fraternelle avec ses frères du continent.

5. Au terme de cette audience, je vous confie à l'intercession de Notre-Dame et, de grand cœur, je vous accorde une particulière Bénédiction apostolique, ainsi qu'à vos familles et à tous les diocésains de Saint-Flour.